

*Bibliothèque numérique*

medic@

**France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de la société de pharmacie de Paris tenue à la faculté de pharmacie. Le 6 janvier 1926**

*1926. - Paris : G. Doin et cie, 1926.*

*Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448*



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)

Adresse permanente : [http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma\\_p40448x1926](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_p40448x1926)

132029

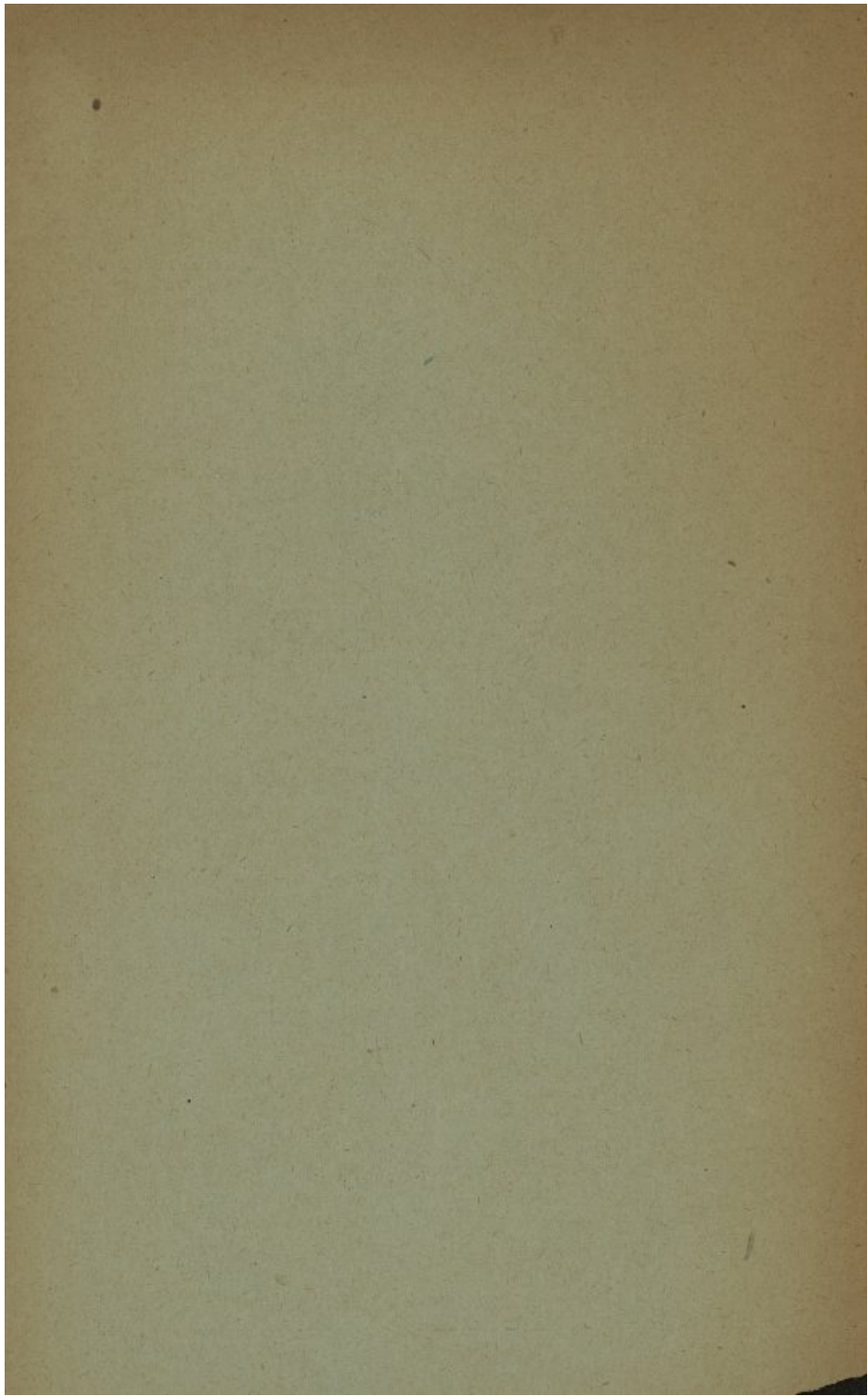
COMPTE RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS  
TENUE  
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE  
LE 6 JANVIER 1926

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

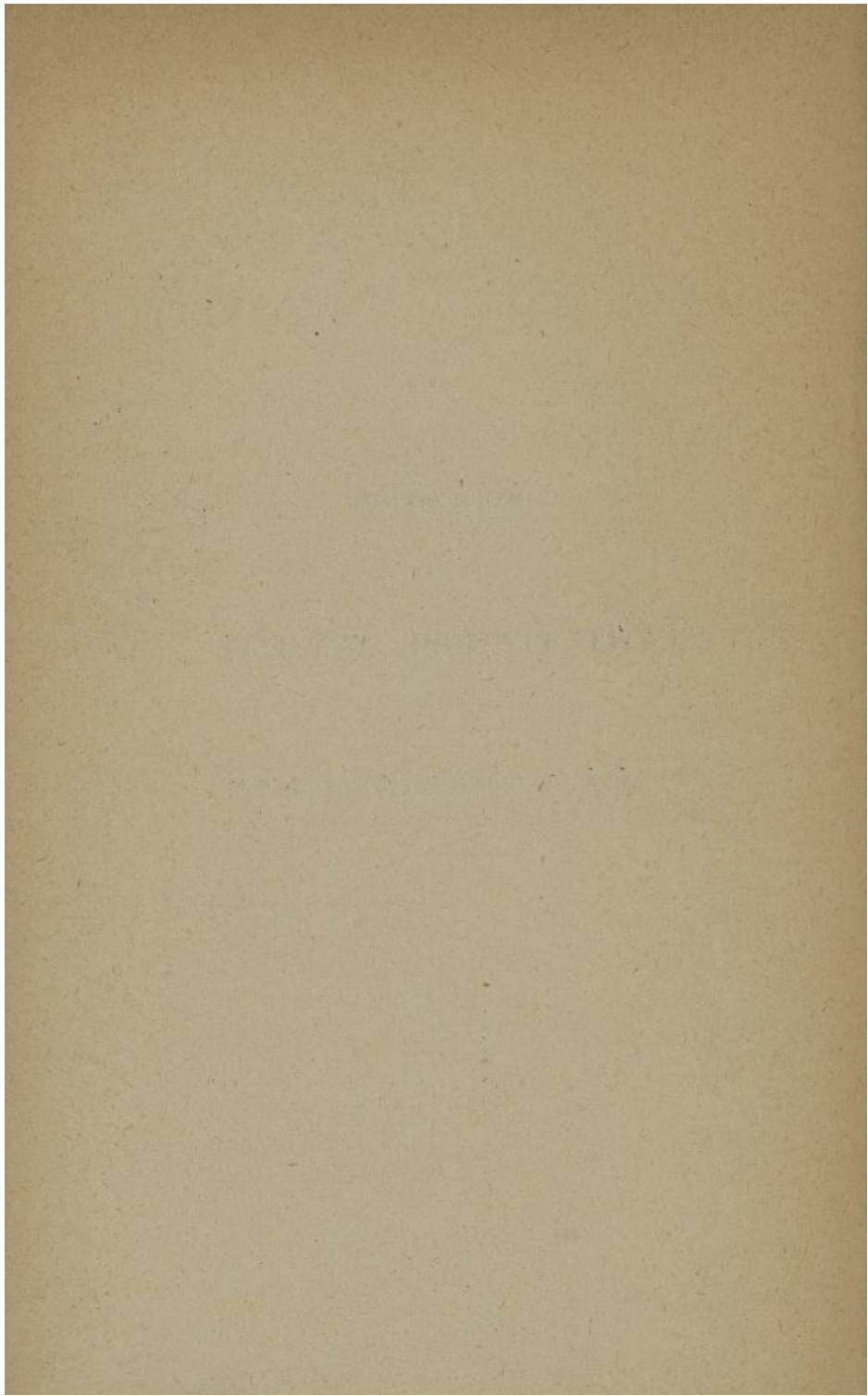
PARIS  
G. DOIN ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEUR  
8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1926

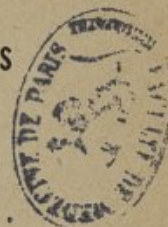
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



COMPTE RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS



COMPTE RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS  
TENUE  
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE  
LE 6 JANVIER 1926

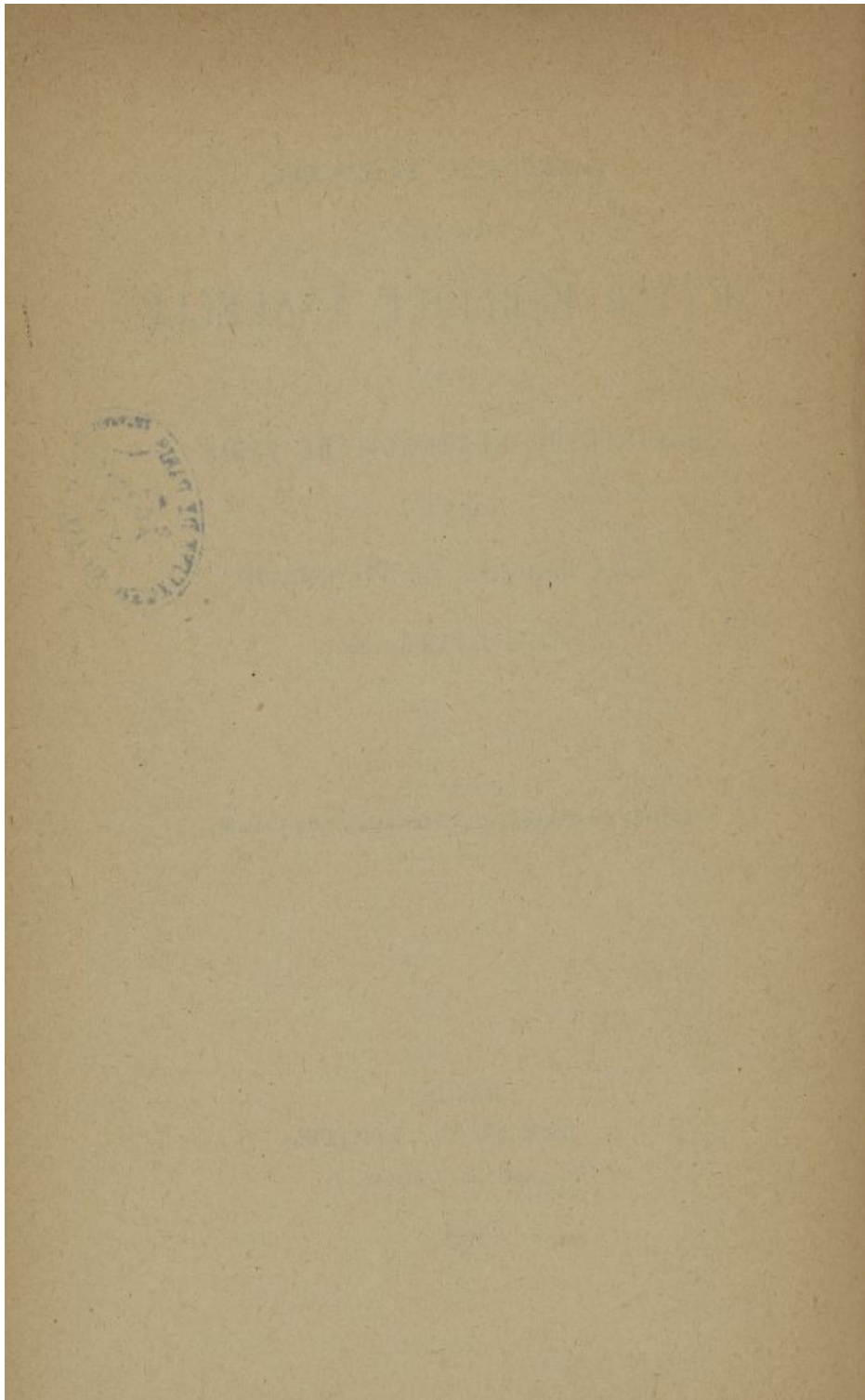


---

Extrait du Journal de Pharmacie et de Chimie

---

PARIS  
G. DOIN ET C<sup>e</sup>, ÉDITEURS  
8, PLACE DE L'ODÉON, 8  
—  
1926



# LISTE DES MEMBRES

## DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

EN 1926 (1)

### MEMBRES RÉSIDANTS. — 60.

| DATES<br>de la<br>nomination. | MM.  | Noms et adresses.                                                |
|-------------------------------|------|------------------------------------------------------------------|
| Décembre                      | 1902 | François (M.), PH, 12, avenue d'Orléans, XIV <sup>e</sup> .      |
| Avril                         | 1903 | Carette, 89, boulevard du Montparnasse, VI <sup>e</sup> .        |
| Mai                           | 1903 | Bougault (J.), PFP, PH, hôpital de la Charité, VI <sup>e</sup> . |
| Octobre                       | 1903 | Dufau, 55, rue du Cherche-Midi, VI <sup>e</sup> .                |
| Juin                          | 1904 | Desmoulière, 30, rue de Miromesnil, VIII <sup>e</sup> .          |
| Août                          | 1904 | Gaillard, PM, PVH, 21, rue Delambre, XIV <sup>e</sup> .          |
| Novembre                      | 1904 | Hérissey, AFP, PH, hôpital Saint-Antoine, XII <sup>e</sup> .     |
| Décembre                      | 1904 | Dumesnil, 10, rue du Plâtre, IV <sup>e</sup> .                   |
| Mars                          | 1905 | Thibault (Charles-Paul), 4, rue de Provence, IX <sup>e</sup> .   |
| Mai                           | 1905 | Goris, PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, V <sup>e</sup> .       |
| Juin                          | 1905 | Lefèvre (C.), 66, rue de la Pompe, XVI <sup>e</sup> .            |
| Juillet                       | 1905 | Fourneau (Ern.), 20, rue Dutot, XV <sup>e</sup> .                |
| Octobre                       | 1905 | Breteau (Pierre), PV, au Val-de-Grâce.                           |
| Décembre                      | 1905 | Cordier (P.), 27, rue de la Villette, XIX <sup>e</sup> .         |
| Mai                           | 1906 | Meillère, PH, 15, rue du Cherche-Midi, VI <sup>e</sup> .         |
| Mai                           | 1907 | Martin (H.), 2, avenue Friedland, VIII <sup>e</sup> .            |
| Juillet                       | 1908 | Sommelet, AFP, PH, hôpital Saint-Louis, X <sup>e</sup> .         |
| Novembre                      | 1908 | Poulenc (Camille), 91, rue de Sèvres, VI <sup>e</sup> .          |
| Mai                           | 1909 | Guillaumin (A.), 43, rue du Cherche-Midi, VI <sup>e</sup> .      |
| Juillet                       | 1909 | Tiffeneau, PFM, PH, hôpital Boucicaut, XV <sup>e</sup> .         |
| Mai                           | 1910 | Guérin, PIA, AFP, 21, rue Hallé, XIV <sup>e</sup> .              |
| Juillet                       | 1910 | Valeur, AFP, PA, 54, avenue de la République, à Villejuif.       |
| Juin                          | 1911 | Michel, 7, rue de la Feuillade, I <sup>er</sup> .                |
| Octobre                       | 1911 | Delépine, PFP, PH, hôpital de la Pitié, XIII <sup>e</sup> .      |
| Novembre                      | 1911 | Leroux, PH, hôpital Bretonneau, XVIII <sup>e</sup> .             |
| Juillet                       | 1912 | Lemeland (P.), 81, rue Joffroy, XVIII <sup>e</sup> .             |
| Novembre                      | 1912 | Pépin, 9, rue du Quatre-Septembre, II <sup>e</sup> .             |
| Juin                          | 1913 | André, PH, hôpital de la Salpêtrière, XIII <sup>e</sup> .        |
| Octobre                       | 1913 | Bourdier, 147, rue du Faubourg Saint-Denis, X <sup>e</sup> .     |
| Juin                          | 1914 | Javillier, 49, rue Ernest-Renan, XV <sup>e</sup> .               |
| Juillet                       | 1914 | Bernier, 17, rue de Berri, VIII <sup>e</sup> .                   |
| Juillet                       | 1914 | Lebeau, PFP, 4, rue Cambacérés, Verrières (Seine).               |

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine; PCF, Professeur au Collège de France; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie; PH, Pharmacien des Hôpitaux; PM, Pharmacien Militaire; PV et PVH, Professeur et Professeur honoraire au Val-de-Grâce; PU, Professeur à l'Université; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie; PIA, Professeur à l'Institut Agronomique.

| DATES<br>de la<br>nomination. |      | MM.                  | Noms et adresses.                                 |
|-------------------------------|------|----------------------|---------------------------------------------------|
| Mai                           | 1919 | Perrot, PFP,         | 12 bis, boulevard de Port-Royal, V <sup>e</sup> . |
| Juin                          | 1919 | Lesure, 70,          | rue du Bac, VII <sup>e</sup> .                    |
| Juillet                       | 1919 | Huerre, 12,          | boulevard Bonne-Nouvelle, X <sup>e</sup> .        |
| Juillet                       | 1919 | Damiens, AFP,        | 23 bis, r. des Binelles, Sèvres (S.-et-O.).       |
| Avril                         | 1920 | Lefebvre (Ch.),      | 2, rue Duphot, I <sup>er</sup> .                  |
| Mai                           | 1920 | Bridel, PH,          | hôpital Lariboisière, X <sup>e</sup> .            |
| Juin                          | 1920 | Lantenais, 7,        | rue Michel-Chasles, XII <sup>e</sup> .            |
| Juillet                       | 1920 | Fabre (R.), PH,      | hôpital Necker, XV <sup>e</sup> .                 |
| Octobre                       | 1920 | Radais, PFP,         | 4, avenue de l'Observatoire, VI <sup>e</sup> .    |
| Mai                           | 1921 | Buisson, 103,        | avenue Henri-Martin, XVI <sup>e</sup> .           |
| Juillet                       | 1921 | Pénau, 89,           | rue de Montrouge, Gentilly (Seine).               |
| Juillet                       | 1921 | Fleury (P.), PA,     | 4, avenue de l'Observatoire, VI <sup>e</sup> .    |
| Juillet                       | 1922 | Laudat, 17,          | rue de Berri, VIII <sup>e</sup> .                 |
| Octobre                       | 1922 | Richard (F.),        | 47, quai de la Tournelle, V <sup>e</sup> .        |
| Mai                           | 1923 | Bouvet, 4,           | rue Thénard, V <sup>e</sup> .                     |
| Octobre                       | 1923 | Picon, PH,           | hôpital Broca, XIII <sup>e</sup> .                |
| Décembre                      | 1923 | Bailly (O.),         | 30, Chaussée-de-l'Étang, St-Mandé (Seine).        |
| Mai                           | 1924 | Luce, PH,            | 15, rue Lebrun, XIII <sup>e</sup> .               |
| Octobre                       | 1924 | Guillaumin (Ch.-O.), | 36, rue du Colisée, VIII <sup>e</sup> .           |
| Avril                         | 1925 | Weitz, 4,            | avenue de l'Observatoire, VI <sup>e</sup> .       |
| Juin                          | 1925 | Bagros, 42,          | rue d'Auteuil, XVI <sup>e</sup> .                 |
| Octobre                       | 1925 | Grigaut, 21,         | rue du Vieux-Colombier, VI <sup>e</sup> .         |

## MEMBRES HONORAIRES

| DATES<br>de la<br>nomination |      | de<br>l'honorariat    | MM.                                                |
|------------------------------|------|-----------------------|----------------------------------------------------|
| 1872                         | 1906 | Vigier (Ferdinand),   | 12, boulevard Bonne-Nouvelle, X <sup>e</sup> .     |
| 1881                         | 1909 | Crinon, 20,           | boulevard Richard-Lenoir, XI <sup>e</sup> .        |
| 1883                         | 1910 | Guinochet, PH,        | 4, av. des Anglais, Beaulieu (Alpes-Mar.).         |
| 1883                         | 1910 | Hoog, 62,             | avenue des Champs-Élysées, VIII <sup>e</sup> .     |
| 1883                         | 1911 | Quesneville, AFP,     | PA, 12, rue de Buci, VI <sup>e</sup> .             |
| 1884                         | 1913 | Léger, PH,            | à Pontchartrain (Seine-et-Oise).                   |
| 1886                         | 1914 | Viron, PH,            | 11, avenue Herbillon, St-Mandé (Seine).            |
| 1887                         | 1920 | Patein, PH,           | 94, rue de Maubeuge, X <sup>e</sup> .              |
| 1888                         | 1920 | Grimbert, PFP,        | PH, 4, avenue de l'Observatoire, VI <sup>e</sup> . |
| 1888                         | 1920 | Morellet, 3,          | boulevard Henri-Quatre, IV <sup>e</sup> .          |
| 1889                         | 1921 | Dumouthiers, 11,      | rue de Bourgogne, VII <sup>e</sup> .               |
| 1889                         | 1921 | Béhal, PFP,           | PH, 4, avenue de l'Observatoire, VI <sup>e</sup> . |
| 1889                         | 1921 | Berlioz, 1,           | rue du Try, Montmorency (Seine-et-Oise).           |
| 1894                         | 1922 | Villejean, AFM,       | PH, 8, rue Meslay, III <sup>e</sup> .              |
| 1895                         | 1922 | Moureu, PCF,          | 18, rue Pierre-Curie, V <sup>e</sup> .             |
| 1896                         | 1923 | Lafay, 54,            | rue de la Chaussée-d'Antin, IX <sup>e</sup> .      |
| 1905                         | 1923 | Gallois, 41,          | rue Jacques-Dulud, Neuilly-sur-Seine.              |
| 1897                         | 1924 | Moreigne, 55,         | boulevard Pasteur, XV <sup>e</sup> .               |
| 1898                         | 1924 | Georges, PM, P. V. H. | 42, r. Notre-Dame-des-Champs, VI <sup>e</sup> .    |
| 1900                         | 1925 | Guerbet, PFP,         | PH, Hôtel-Dieu, IV <sup>e</sup> .                  |
| 1900                         | 1925 | Lépinos, 7,           | rue de la Feuillade, I <sup>er</sup> .             |
| 1900                         | 1925 | Choay, 9,             | rue Brown-Séguard, XV <sup>e</sup> .               |
| 1900                         | 1925 | Cousin, PH,           | hôpital Cochin, XIV <sup>e</sup> .                 |
| 1901                         | 1926 | Vaudin, 43,           | avenue de Saxe, VII <sup>e</sup> .                 |
| 1901                         | 1926 | Patrouillard, 37,     | rue Borghèse à Neuilly-sur-Seine.                  |

MEMBRES ASSOCIÉS. — 10.

| DATES<br>de la<br>nomination | MM.                                                                          |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| 1900                         | Guignard (Léon), membre de l'Institut.                                       |
| 1913                         | Cazeneuve (P.), sénateur du Rhône.                                           |
| 1919                         | Lacroix (Alfred), membre de l'Institut.                                      |
| 1919                         | Berthelot (Daniel), membre de l'Institut.                                    |
| 1921                         | Bouvier (L.), membre de l'Institut.                                          |
| 1924                         | Gley, professeur au Collège de France.                                       |
| 1924                         | Dorvéaux (P.), bibliothécaire honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris. |
| 1925                         | Blaise, professeur à la Faculté des Sciences.                                |
| 1925                         | Baland, pharmacien-principal de l'Armée.                                     |

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX. — 120.

| MM.                                               | MM.                                                       |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Anthoine, à Salbris (Loir-et-Cher), 1894.         | Danjon (Em.), à Caen, 1908.                               |
| Arnould, à Ham (Somme), 1893.                     | David (Constant), à Courbevoie (Seine), 1903.             |
| Astruc, PEP, à Montpellier, 1903.                 | Debionne (J.), PEMP, à Amiens, 1901.                      |
| Baldy (F.), à Castres (Tarn), 1904.               | Dejean, à Boulogne-s.-Gesse (Haute-Garonne).              |
| Barthe, PFMP, à Bordeaux, 1893.                   | Denigès, PFMP, à Bordeaux, 1895.                          |
| Baudot, à Dijon, 1914.                            | Domergue, PEMP, 341, rue Paradis, à Marseille, 1892.      |
| Beauvisage, à Montluçon (Allier), 1923.           | Dupain, à La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), 1900.       |
| Bernhard, à Etrépigny (Eure), 1893.               | Dupuy (B.), à Puteaux (Seine), 40, rue Sadi-Carnot, 1888. |
| Bernou, à Châteaubriant (Loire-Inférieure), 1888. | Evesque (Em.), PM, à Lyon, 1904.                          |
| Brachin (A.), à Joinville (Haute-Marne), 1906.    | Ferrier, à Vitry, 1914.                                   |
| Bræmer, PEP, à Strasbourg, 1899.                  | Fleury (E.), PEMP, à Rennes, 1904.                        |
| Camboulives (P.), à Alby (Tarn).                  | Fonze-Diacon, PEP, à Montpellier, 1925.                   |
| Capdeville, à Aix (Bouches-du-Rhône), 1887.       | Fosse, PFS., Lille, 1924.                                 |
| Charaux, à Jouet-sur-l'Aubois (Cher), 1924.       | Fructus, à Avignon, 1908.                                 |
| Chaumeil (Am.), à Annonay (Ardèche), 1903.        | Galimard, à Versailles, 1909.                             |
| Chelle, PFMP., Bordeaux, 1924.                    | Gamel, à Nîmes, 1903.                                     |
| Col, PEMP, à Nantes, 1903.                        | Gascard (A.), PEMP, à Rouen, 1894.                        |
| Comère, à Toulouse, 1892.                         | Gastard, Rennes, 1925.                                    |
| Coreil, à Toulon, 1896.                           | Gautrelet, à Vichy (Allier), 1893.                        |
| Cribier, Orléans, 1924.                           | Gérard (René), PU, à Lyon, 1887.                          |
| Crouzel (P.), à La Réole, 1903.                   | Gérard (Ern.), PFMP, à Lille, 1892.                       |

MM.

Girard (Gilb.), PM, à Chidrac (Puy-de-Dôme), 1892.  
Girardet, AFP., Nancy, 1924.  
Godfrin, à Reims, 1919.  
Guimond, Vendôme, 1925.  
Grélot, PFP, à Nancy, 1903.  
Grès(L.), à Noisy-le-Sec(Seine), 1903.  
Guillaume, à Issoudun(Indre), 1919.  
Guigues (P.), PEMP., à Beyrouth (Asie Mineure), 1901.  
Hamel, Le Mans (Sarthe), 1923.  
Harlay (Marcel), à Paris.  
Hébert (B.), à Saint-Lô (Manche), 1904.  
Hérail, PEMP, à Alger, 1890.  
Huguet, PEMP, à Clermont-Ferrand, 1888.  
Jadin, PFP, à Strasbourg, 1900.  
Juillet, AFP, Montpellier, 1921.  
Kauffeisen, à Dijon, 1901.  
Labat, PFMP., Bordeaux, 1924.  
Labesse, à Angers, 1901.  
Lahache, PM, à Paris, 1899.  
Lambert, asile de Bron (Rhône), 1901.  
Lasausse, PEMP., Nantes, 1924.  
Le Beuf, à Bayonne, 1874.  
Legeay, Chartres, 1925.  
Lenormand, PEMP, à Rennes, 1901.  
Leprince, à Paris, 62, rue de la Tour, 1888.  
Lieutard, PM, à Paris, 30, rue Ernest-Renan.  
Liot, à Paris, 1919.  
Malbot (A.), à Alger, 1900.  
Mallat, à Beauregard (Allier), 1895.  
Malmanche, à Rueil, 1919.  
Malméjac (F.), PM, à Alger, 1901.  
Marguerie, PEMP, Nantes, 1925.  
Maronneau (G.), PM, à Vincennes, 1901.  
Martin (Léon), PEMP, Grenoble, 1925.  
Massy, PM, à Rabat (Maroc) 1923.  
Mengus, Strasbourg, 1925.  
Monal (E.), à Nancy, 1903.  
Morelle, à Commercy, 1908.  
Moynier de Villepoix, PEMP, à Amiens, 1903.

MM.

Nardin, à Besançon, 1893.  
Nicklès, Besançon, 1924.  
Pajot (Alfred), à Abbeville, 1901.  
Pannetier, à Commentry (Allier), 1896.  
Pecker, PM, Metz, 1925.  
Périer, PM, Marseille, 1925.  
Piault, à Saint-Dizier, 1914.  
Pinard, à Angoulême, 1903.  
Quériault, à Châteaudun (Eure-et-Loir).  
Quirin, PFMP, Reims, 1924.  
Raby, PM, à Moulins, 1887.  
Rambaud, à Poitiers, 1892.  
Raquet, PFMP, à Lille, 1919.  
Régis (C.), à Carcassonne, 1896.  
Robin, à Tournus (Saône-et-Loire), 1921.  
Rodillon, à Sens (Yonne), 1921.  
Röser, PM, Pharmacien inspecteur de l'armée, à Paris, 1892.  
Rolland, P.M. à Rabat (Maroc) 1923.  
Roman, PM, à Dieulefit (Drôme), 1894.  
Ronchèse, à Nice, 1914.  
Rothén, PM, Bourg-la-Reine.  
Saint-Sernin, à Brest.  
De Saint-Stéban, Saint-Germain-en-Laye, 1924.  
Sarhou, PM., à Paris, 1908.  
Sigalas, PFMP, à Bordeaux, 1903.  
Simon, à Lyon, 1888.  
Sonné-Moret, PH, à Nevers.  
Tardieu, à Sisteron (B.-Alpes), 1898.  
Thouvenin (M.), PEMP, à Besançon, 1901.  
Thumaon, Guebwiller (Haut-Rhin), 1921.  
Vallée (C.), AFMP, à Lille, 1903.  
Verdon, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), 1914.  
Vernes, à St-Pourçain-sur-Sioule (Allier), 1909.  
Viaud (T.), PEMP, à Nantes, 1901.  
Vizern (M.), à Marseille, 1892.  
Volmar, Strasbourg, 1921.  
Ydrac, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), 1908.



MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS. — 60

MM.

Breugelmans, 24, rue Cortenberg à Bruxelles, 1924.  
Bührer, à Clarens (Vaud), 1903.  
Carracido (J.-R.), PU, à Madrid, 1911.  
Davidof (D.), PU, à Varsovie, 1898.  
d'Emilio (Luigi), à Naples, 1885.  
Duyk, 7, rue Alphonse-Hottat, à Ixelles Bruxelles, 1898.  
Ekecrantz (Thor), PU, à Stockholm, 1914.  
Estaccio, à Lisbonne, 1884.  
Ferreira da Silva, à Porto, 1892.  
Figueroa (Dolorès de), à Matanza, Cuba, 1888.  
Forrester (G.-P.), 42, Cannon Street, Londres, 1925.  
Fragner (Ch.), à Prague, 1892.  
Georgiadès, au Caire, 1919.  
Ginzberg (Alex.), PU, à Pétrograde, 1914.  
Greenish (H.), PEP, 17, Bloombury-Square à Londres, 1903.  
Haazen (Valère), 15, avenue Isabelle à Anvers, 1908.  
Hofman (J. J.), 4, Schenkveg à La Haye, 1913.  
Holmes, Londres, 1921.  
Idris, (T.-H.-W.), à Londres, 1904.  
Iniguez (Francisco), à Madrid, 1888.  
Van Itallie (L.) PU, à Leyde, 1901.  
Jonesco (A.), PU, Bucarest, 1925.  
Khouri, 4, rue de France, à Alexandrie (Egypte), 1900.  
B Koskowski, PU, à Cracovie, 1924.  
La Wall, PU, Philadelphie, 1924.  
Van Ledden Hulsebosch (M. L. Q.), Amsterdam, 1911.  
Mac Alister (Sir Donald), à Glasgow, 1903.  
Magnin (Georges), à Buenos-Aires, 1914.  
Melgar, à Guatemala, 1901.  
G. Meoli, Buenos-Ayres, 1924.  
F. de Myttenaere, 19, rue de l'Industrie à Hal, 1923.  
Olmedilla y Puig (Joaquim), PU, à Madrid, 1899.  
Panas, à Smyrne, 1887.  
Poulsso, PU, à Oslo (Norvège), 1903.  
Reimers (M.-N.), à Aarhus (Danemark), 1903.  
Reyes, Buenos-Aires, 1904.  
Sanpalo, à Saint-Paul (Brésil), 1889.  
Schamelhout, 40, avenue de la Couronne à Ixelles-Bruxelles, 1919.  
Van Schoor, 20, rue Vondel à Anvers, 1923.  
Tschirch, PU, à Berne, 1893.  
Vintilescu (J.), à l'Institut médico-légal de Bukarest, 1913.  
Waller, à Götteborg (Suède), 1903.  
Van der Wielen, PEP, à Amsterdam.

---

# COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

## SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

depuis sa fondation (1803).

| Années. | Présidents (1).   | Secrétaires annuels. | Secrétaires généraux. | Trésoriers (2) |
|---------|-------------------|----------------------|-----------------------|----------------|
| 1803    | Parmentier.       | Delunel.             | Bouillon-Lagrange.    | Trusson.       |
| 1804    | Parmentier.       | »                    | »                     | »              |
| 1805    | Vauquelin.        | »                    | »                     | »              |
| 1806    | Descemet.         | »                    | »                     | »              |
| 1807    | Parmentier.       | »                    | »                     | Moringlane.    |
| 1808    | Vauquelin.        | »                    | Sureau.               | »              |
| 1809    | Bouillon-Lagrange | »                    | »                     | »              |
| 1810    | Parmentier.       | Laugier.             | »                     | »              |
| 1811    | Guiart, père.     | »                    | »                     | »              |
| 1812    | Boudet, oncle.    | Derosne.             | Cadet-Gassicourt      | »              |
| 1813    | Bouillon-Lagrange | »                    | »                     | »              |
| 1814    | Vauquelin (3).    | Henry.               | »                     | »              |
| 1815    | Derosne.          | ?                    | »                     | »              |
| 1816    | Bouriat.          | ?                    | »                     | »              |
| 1817    | ?                 | ?                    | Robiquet.             | »              |
| 1818    | Cadet-Gassicourt  | Pelletier.           | »                     | »              |
| 1819    | Bouillon-Lagrange | ?                    | »                     | »              |
| 1820    | ?                 | ?                    | »                     | »              |
| 1821    | ?                 | ?                    | »                     | »              |
| 1822    | ?                 | ?                    | »                     | »              |
| 1823    | ?                 | ?                    | »                     | »              |
| 1824    | Laugier.          | Boutron.             | »                     | »              |
| 1825    | Boullay.          | Blondeau.            | Henry.                | »              |
| 1826    | Robiquet.         | Robinet.             | »                     | »              |
| 1827    | Pelletier.        | Guibourt.            | »                     | Martin.        |
| 1828    | Boudet neveu.     | Bussy.               | Robiquet.             | »              |
| 1829    | Sérullas.         | Dublanç jeune.       | »                     | »              |
| 1830    | Virey.            | Soubeiran.           | »                     | »              |
| 1831    | Lodibert.         | Henry fils.          | »                     | »              |
| 1832    | Robinet.          | Lecanu.              | »                     | »              |

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau il y a lieu d'indiquer les archivistes :

|                     |             |                     |               |
|---------------------|-------------|---------------------|---------------|
| Avant 1866.....     | Réveil.     | De 1891 à 1899..... | Schmidt.      |
| De 1866 à 1873..... | Baudrimont. | De 1899 à 1900..... | Sonnié-Moret. |
| De 1876 à 1890..... | F. Würtz.   | De 1901 à 1919..... | Guinochet.    |
|                     |             | Depuis 1920.....    | Bourdier.     |

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1824.

| Années. | Présidents.       | Secrétaires<br>annuels. | Secrétaires<br>généraux.  | Trésoriers |
|---------|-------------------|-------------------------|---------------------------|------------|
| 1833    | Bajet.            | Chevallier.             | Robiquet.                 | Martin.    |
| 1834    | Chéreau.          | J. Pelouze.             | »                         | »          |
| 1835    | Reymond.          | Cap.                    | »                         | »          |
| 1836    | Bussy.            | F. Boudet.              | »                         | »          |
| 1837    | Dizé.             | Vallet.                 | »                         | »          |
| 1838    | Cap.              | Dubail.                 | »                         | »          |
| 1839    | Fauché.           | Hottot.                 | »                         | »          |
| 1840    | Soubeiran.        | Vée.                    | { Robiquet.<br>Soubeiran. | Tassart.   |
| 1841    | Guibourt.         | Quévenne.               | Soubeiran.                | »          |
| 1842    | Pelouze.          | Desmarest.              | »                         | »          |
| 1843    | Boutron-Char-     | Foy.                    | »                         | »          |
|         | lard.             | Bouchardat père.        | »                         | »          |
| 1844    | Bonastre.         | Mialhe.                 | »                         | »          |
| 1845    | Frémy père.       | Buignet.                | »                         | »          |
| 1846    | Vée.              | Véron                   | »                         | »          |
| 1847    | Gaultier de Clau- | Deschamps.              | »                         | »          |
|         | bry.              | Grassi.                 | »                         | »          |
| 1848    | Boutigny.         | Haraut.                 | »                         | »          |
| 1849    | Blondeau.         | Robiquet fils.          | »                         | »          |
| 1850    | Hottot.           | Mayet père.             | »                         | »          |
| 1851    | Félix Boudet.     | Ducom.                  | »                         | »          |
| 1852    | Vuaffart.         | Réveil.                 | »                         | »          |
| 1853    | Bouchardat père.  | Paul Blondeau.          | »                         | »          |
| 1854    | Cadet-Gassicourt. | Lefort.                 | Buignet.                  | »          |
| 1855    | Buignet.          | Regnaud.                | »                         | »          |
| 1856    | Dubail.           | Baudrimont.             | »                         | »          |
| 1857    | Soubeiran.        | Hottot fils.            | »                         | »          |
| 1858    | Chatin.           | Léon Soubeiran.         | »                         | »          |
| 1859    | Foy.              | A. Vée.                 | »                         | Desnoix.   |
| 1860    | Dublanc.          | Latour.                 | »                         | »          |
| 1861    | Gobley.           | Lebaigue.               | »                         | »          |
| 1862    | Poggiale.         | Hébert.                 | »                         | »          |
| 1863    | Schaeuffèle père. | Roussin.                | »                         | »          |
| 1864    | Boudet fils.      | Marais.                 | »                         | »          |
| 1865    | Robinet.          | Adrian.                 | »                         | »          |
| 1866    | Tassart.          | Roucher.                | »                         | »          |
| 1867    | Guibourt.         | Coulier.                | »                         | »          |
| 1868    | Bussy.            | Méhu.                   | »                         | »          |
| 1869    | Mayet père.       | Mortreux.               | »                         | »          |
| 1870    | Mialhe.           | Bourgoin.               | »                         | »          |
| 1871    | Lefort.           | P. Vigier.              | »                         | »          |
| 1872    | Stanislas Martin. | Duquesnel.              | »                         | »          |
| 1873    | Grassi.           | F. Wartz.               | »                         | »          |
| 1874    | Regnaud.          |                         | »                         | »          |
| 1875    | Planchon.         |                         | »                         | »          |
| 1876    | Coulier.          | F. Vigier.              | { Buignet.<br>Planchon.   | »          |
| 1877    | Marais.           | Petit.                  | »                         | »          |
| 1878    | Méhu.             | Marty.                  | »                         | »          |
| 1879    | Blondeau.         | Vidau.                  | »                         | »          |
| 1880    | Bourgoin.         | Guichard.               | »                         | »          |
| 1881    | Petit.            | Yvon.                   | »                         | »          |
| 1882    | P. Vigier.        | Delpech.                | »                         | »          |
| 1883    | Jungfleisch.      | Prunier.                | »                         | »          |
| 1884    | Marty.            | Boymond.                | »                         | »          |
| 1885    | Sarradin.         | Champigny.              | »                         | »          |
| 1886    | Prunier.          | Portes.                 | »                         | Dreyer.    |

| An-<br>nées. | Présidents         | Secrétaires<br>annuels. | Secrétaires<br>généraux | Trésoriers |
|--------------|--------------------|-------------------------|-------------------------|------------|
| 1887         | Desnoix.           | Thibault (Paul-E.)      | Planchon.               | Dreyer.    |
| 1888         | Delpech.           | Bourquelot.             | »                       | »          |
| 1889         | G. Bouchardat.     | Schmidt.                | »                       | »          |
| 1890         | F. Vigier.         | Grimbert.               | »                       | »          |
| 1891         | Moissan.           | Léger.                  | »                       | »          |
| 1892         | Portes.            | Leidié.                 | »                       | »          |
| 1893         | Bürcker.           | Béhal.                  | »                       | »          |
| 1894         | Boymond.           | Leroy.                  | »                       | Leroy.     |
| 1895         | Julliard.          | Patein.                 | »                       | »          |
| 1896         | Villiers.          | Viron.                  | »                       | »          |
| 1897         | Sonnerat.          | Guinochet.              | »                       | »          |
| 1898         | Bourquelot.        | Bocquillon.             | »                       | »          |
| 1899         | Leidié.            | Voiry.                  | »                       | »          |
| 1900         | Planchon.          | Barillé.                | Bourquelot.             | »          |
| 1901         | Yvon.              | Moureu.                 | »                       | »          |
| 1902         | Guichard.          | Georges.                | »                       | »          |
| 1903         | Léger.             | Choay.                  | »                       | Vaudin.    |
| 1904         | Landrin.           | Lépinos.                | »                       | »          |
| 1905         | Béhal.             | Guerbet.                | »                       | »          |
| 1906         | Crinon.            | François.               | »                       | »          |
| 1907         | Viron.             | Bougault.               | »                       | »          |
| 1908         | Schmidt.           | Thibault (Pierre-E.)    | »                       | »          |
| 1909         | Patein.            | Carette.                | »                       | »          |
| 1910         | Thibault (Paul-E.) | Dufau.                  | »                       | »          |
| 1911         | Grimbert.          | Gaillard.               | »                       | »          |
| 1912         | Preud'homme.       | Hérissey.               | »                       | »          |
| 1913         | Moureu.            | Dumesnil.               | »                       | »          |
| 1914         | Dumouthiers.       | Leroux.                 | »                       | »          |
| 1915         | Guerbet.           | Pépin.                  | »                       | »          |
| 1916         | Cousin.            | Guérin.                 | »                       | »          |
| 1917         | Georges.           | Sommelet.               | »                       | »          |
| 1918         | Choay.             | Tiffeneau.              | »                       | »          |
| 1919         | François.          | Bourdier.               | »                       | »          |
| 1920         | Patrouillard.      | Bernier.                | »                       | »          |
| 1921         | Bougault.          | Huerre.                 | Grimbert.               | Lesure.    |
| 1922         | Lafay.             | Damiens.                | »                       | »          |
| 1923         | Vaudin.            | Ch. Lefebvre            | »                       | »          |
| 1924         | Richaud.           | Bridel.                 | »                       | »          |
| 1925         | Hérissey.          | Lantenais.              | »                       | »          |

BUREAU POUR 1926

|                      |            |
|----------------------|------------|
| Président :          | MM. DUFAU. |
| Vice-Président :     | GAILLARD.  |
| Secrétaire général : | GRIMBERT.  |
| Trésorier :          | LESURE.    |
| Archiviste :         | BOURDIER.  |
| Secrétaire annuel :  | FABRE.     |



COMPTE RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS  
DU 6 JANVIER 1926

---

*Compte rendu des travaux de la Société de Pharmacie  
de Paris, pendant l'année 1925, par M. LANTENOIS,  
secrétaire annuel.*

MESSIEURS,

En venant, à la séance annuelle, vous donner un résumé des travaux de la Société pendant l'année écoulée, le Secrétaire dont les fonctions vont expirer a le plus souvent coutume de s'excuser, si l'aridité du sujet qu'il a eu à traiter en rend l'exposé peu attrayant pour son auditoire. Je ne saurais manquer à cette coutume d'autant plus que, n'ayant jamais eu aucune des qualités d'un littérateur ni d'un orateur, j'ai dû me borner à vous exposer un peu sèchement ce que fut l'activité de notre Société en 1925. Je me dois cependant de vous dire combien je suis extrêmement flatté de la tâche que j'ai à remplir ce jour du fait de mes fonctions, et je vous exprime ma sincère reconnaissance pour m'avoir mis à cette place par vos suffrages. Je dirai d'autre part, ceci pour rassurer mon successeur, combien les fonctions de secrétaire sont rendues aisées, au cours de l'année, par l'aimable collaboration des membres de la Société et

l'aide si bienveillante de notre Secrétaire Général; à tous, et à ce dernier en particulier, j'adresse mes plus vifs remerciements.

Le Destin a, malheureusement, particulièrement frappé dans nos rangs, cette année. Il y a quelques semaines, notre Cher Président était atteint dans ses plus vives affections : je me fais auprès de lui l'interprète des sympathiques condoléances des membres de la Société. Précédemment, nous avons eu à déplorer la mort de notre Président honoraire, M. le P<sup>r</sup> Richaud, que la maladie était venue arracher du fauteuil où l'avait placé l'estime de la Société; M. Hérissé rappela, alors, mieux que je ne saurais le faire, ce qu'ont été sa vie et son œuvre. Vers le même temps décédait un autre de nos collègues, M. Vicario. Les rangs de nos membres associés et correspondants se sont particulièrement éclaircis par la mort de M. le P<sup>r</sup> Haller, membre associé, de MM. Henri Kraemer, P<sup>r</sup> Bruylants et P<sup>r</sup> Ranwez, membres correspondants étrangers, et de MM. Bréaudat et Prothière, membres correspondants.

Pour combler ces vides, et du fait aussi du passage à l'honorariat d'un certain nombre de ses membres, MM. Guerbet, Lépinos, Choay et Cousin, la Société a admis dans son sein, comme membres résidants, MM. Weitz, Bagros et Grigaut; comme membres associés M. le P<sup>r</sup> Blaise et M. Balland; comme membres correspondants nationaux, MM. les P<sup>rs</sup> Fonzes-Diacon, Marguerie, et Léon Martin, et MM. Gastard, Guimond, Legeay, Mengus, Henri Pecker et Casimir Périer; comme membres correspondants étrangers, M. Forester et M. le P<sup>r</sup> Jonesco.

Nous avons eu le plaisir d'applaudir à la nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur de M. Sommelet et de M. Vigier, notre doyen.

M. Bougault ayant quitté la chaire de Pharmacie Galénique à la Faculté, pour celle de Chimie analytique, M. Goris a été nommé professeur titulaire et a pris sa succession.

Notre Président, M. Hérissé a été nommé membre

correspondant de la Société Nationale de Pharmacie de Buenos-Ayres.

L'Académie des Sciences a décerné à M. André le prix Berthelot et M. Javillier a bénéficié du prix Monthyon des Arts insalubres.

L'Académie de Médecine a attribué le prix Buignet à M. Fabre.

Pour résumer les travaux de la Société, j'ai adopté le plan auquel ont eu recours mes prédécesseurs depuis quelques années, plan le plus rationnel pour rendre l'exposé moins aride, mais non pour faciliter la tâche du secrétaire car la classification n'est pas aisée entre des communications qui, tout en paraissant traiter des sujets les plus divers, chevauchent souvent d'un chapitre sur un autre, et ne se rapportent en réalité qu'à une seule science : celle de la Pharmacie tout court.

En Pharmacie Galénique, M. Bridel nous a montré, en collaboration avec Melle Barel, que la durée de la percolation pouvait être considérablement diminuée. En supprimant la macération préliminaire de 24 ou de 48 heures, et réduisant à 24 heures la durée de la lixiviation, ils ont obtenu des préparations d'aconit, d'ipéca, d'hydrastis et de quinquina rouge ne différant en rien de celles auxquelles on aboutit par les procédés officiels.

M. Chauvin, par l'intermédiaire de M. Grimbart, a attiré l'attention de la Société et du Monde Pharmaceutique sur la diversité des titres que présentent certaines eaux de laurier-cerise livrées par le commerce.

M. Liot, a étudié l'influence de la stérilisation sur les variations du pH dans les solutions de cocaïne, et prouvé l'intérêt qu'il y a à recourir pour cette stérilisation à la tyndallisation à 60°.

Un travail de M. Roy, présenté par M. Fabre aboutit aux mêmes conclusions.

La Chimie végétale nous a valu d'intéressantes communications de M. Hérissé sur les travaux qu'il a effectués, soit seul, sur un nouveau glucoside, l'aspéruloside, soit en collaboration avec M. Cheymol sur la géine, glucoside

extrait du *geum urbanum*. Ces deux auteurs ont montré que la géine donne par hydrolyse, en milieu acide, du glucose d. et de l'arabinose l., et que son dédoublement sous l'action de la géase, ferment qui l'accompagne dans le geum, permet d'obtenir du vicianose, sucre provenant de l'union des molécules du glucose et de l'arabinose.

MM. Goris et Métin ont poursuivi leurs recherches sur les aconits et amorcé les travaux sur deux principes isolés de l'*aconitum anthora*, l'anthorine et la pseudo-anthorine.

M. Bridel, en collaboration avec M. Charraux, a extrait du Nerprun un complexe le rhamnarticoside, générateur d'un glucoside, le rhamnicoside. Les auteurs ont étudié les propriétés de ce dernier et les produits qu'il donne par hydrolyse.

Dans le domaine voisin des drogues végétales, MM. Maheu et Cheramy nous ont signalé, par l'intermédiaire de M. Fabre, la substitution, dans le commerce, d'hellébore au rhizome d'asperge.

Nous sommes ainsi insensiblement amenés à passer au chapitre de l'essai des drogues et produits pharmaceutiques où nous trouvons quelques communications.

M. François nous a montré avec quelle dextérité il avait pu se tirer de l'analyse bien difficile d'un extrait pour suc de cassis frelaté avec de l'orseille.

M. Huerre a traité magistralement de l'essai des huiles de cade, et proposé quelques déterminations à ajouter à celles du Codex.

M. Picon a proposé une méthode d'essai des pouvoirs hydrophile et absorbant des cotons, question qui fit l'objet de longues discussions au sein de la Société.

En Chimie analytique proprement dite, nous avons entendu M. Bougault nous faire au nom de M. Cattelain une communication sur l'emploi du sulfate d'hydrazine pour la vérification du titre des solutions d'iode.

M. Bougault nous a d'autre part, exposé les résultats des travaux de M. Pauchard sur le dosage des sucres aldéhydiques par l'iode, méthode qui donne d'excellents résultats, en effectuant le dosage à une température de 0°.

M. Cuny a fait présenter par M. Sommelet une note sur le dosage iodométrique de quelques acides organiques; son procédé utilise l'action oxydante de l'acide iodique vis-à-vis des acides formique, tartrique et citrique.

M. Carette a eu l'occasion d'analyser des échantillons de minium et de trouver des falsifications de ce produit à l'aide de sulfate de baryte.

M. Picon nous a entretenus de l'analyse des sels de bismuth. Il a fait de son travail le point de départ de recherches minutieuses sur les sels de bismuth, sous-nitrate, carbonate, benzoate et salicylate, et a posé d'excellents jalons en vue de l'élaboration du chapitre du bismuth à la prochaine Pharmacopée.

Ses travaux me donnent l'occasion de faire une incursion en Chimie minérale, et de parler de deux communications qui prennent place dans ce chapitre : la première de M. François et de Mlle Séguin, sur la transformation rapide de l'arsenic métalloïdique, ou cobalt pulvérisé, en acide arsénieux, sous l'influence de l'eau et de l'oxygène de l'air ; la seconde de MM. Fabre et Péneau, sur la préparation, par un procédé de dialyse simple et rapide, d'un hydrate de fer colloïdal concentré, de grande pureté.

En Chimie organique, MM. Tiffeneau et Fourneau, en collaboration avec MM. Orékkoff, Sallé et Torrès, ont obtenu des composés doués de propriétés anesthésiques intéressantes, en s'adressant aux dérivés monoalcoylés et dialcoylés de la benzhydramine. Ils ont étudié, de façon extrêmement minutieuse, les conditions diverses permettant d'aboutir aux dérivés les plus actifs et les moins toxiques.

M. François a préparé en collaboration avec Mlle Séguin, un iodobismuthate de quinine de composition bien déterminée, contenant 23,66 p. 100 de bismuth.

M. Fleury a exposé les résultats qu'il a obtenus en étudiant, au double point de vue qualitatif et quantitatif, la précipitation par les sels de mercure des acides dialcoylbarbituriques du genre véronal.

En Toxicologie, M. Fabre nous a signalé un cas d'intoxication par le nitrobenzène employé fréquemment comme parasiticide.

M. Grimbart nous a communiqué une note de M. Van Itallie et Mlle J. Steenhauer sur deux ptomaines rencontrées à l'occasion de recherches toxicologiques.

J'ai réservé, pour en terminer avec cet exposé, le chapitre de la chimie biologique. Il nous a valu, dès le début de cette année, une intéressante communication de MM. Fabre et Frossard sur l'influence de la réaction du milieu sur la digestion papainique.

M. Javillier nous a ensuite vivement intéressés en nous exposant les résultats de très minutieux travaux, entrepris en collaboration avec Mlle Groc et M. Allaire, pour poser les bases d'une méthode générale d'essai des préparations organothérapiques. Cette méthode utilise les données fournies par les dosages du phosphore sous toutes ses formes.

MM. Péneau et Simonin ont fixé quelques-unes des conditions les meilleures où se placer pour effectuer le dosage physiologique de l'hypophyse.

M. Sommelet nous a présenté une note de M. Cuny sur le dosage de l'azote non protéique du sang total, du sérum ou du plasma par colorimétrie.

M. Grimbart a rapporté, de la part de M. Guimond, un cas de lévulosurie. Il a d'autre part, fait circuler parmi nous un intéressant appareil, l'Uréographe de Hamel, pour le calcul rapide du taux de l'urée dans le sérum sanguin.

Enfin, M. Bougault nous a présenté une note de M. le Pr Fleury sur les détails de la préparation optimum de la solution de Carrel-Dakin et une note de M. Yardin sur la préparation d'une solution d'hypochlorite de soude chirurgicale à réaction neutre.

Je dois rappeler que M. Weitz a très aimablement payé sa bienvenue parmi nous, en faisant hommage à la Société de son livre sur *Les Médicaments nouveaux* qui continue la série de Bocquillon-Limousin, et apporte une très intéressante documentation aux praticiens.

Dans un ordre d'idées tout différent, la Société doit se

réjouir de constater quelle contribution l'année 1925 a apporté au rayonnement de la Pharmacie française dans le monde. Nul n'a perdu le souvenir de l'inlassable activité que dépensa M. le Pr Perrot à la *Conférence Internationale de l'Opium et des Produits stupéfiants* qui s'est tenue à Genève.

Quelques mois plus tard, M. Tiffeneau participait à Genève à la seconde *Conférence Internationale sur la standardisation biologique des médicaments*.

Puis la Société avait l'honneur de se voir officiellement représentée par M. Penau à la deuxième *Conférence Internationale pour l'unification de la formule des médicaments héroïques*, réunie à Bruxelles en septembre. M. Penau rendit compte de sa mission à la Société, et à cette occasion M. Grimbert nous entretint de la question des dénominations latines adoptées par la nomenclature internationale des médicaments.

Je ne saurais passer sous silence les travaux des sous-commissions nommées par la Société pour l'étude des modifications à apporter à notre Pharmacopée. Ces travaux se concrétèrent en rapports déposés au nom de la 4<sup>e</sup> sous-commission par M. Richard, sur les graisses et les huiles; au nom de la 14<sup>e</sup> sous-commission par M. Fabre, sur les produits opothérapiques; au nom de la 15<sup>e</sup> sous-commission, par M. Huerre, sur les cotons, et par M. Bernier sur les articles de pansements.

A l'occasion du dépôt de ces rapports, des discussions extrêmement intéressantes s'engagèrent, aboutissant à des résultats positifs. Je ne veux pour preuve de l'intérêt de ces travaux, que l'examen du décret du 2 mai 1925, apportant des modifications et additions au Codex. On y constate que les propositions de la 4<sup>e</sup> sous-commission sur le coton y ont été reproduites sans aucune modification; les articles concernant les alcoolatures stabilisées, les capsules, l'extrait de cola, etc..., portent pour ainsi dire le sceau de la Société.

Je dois rappeler enfin que notre Société a eu à donner son avis sur une question posée par M. Bagros, au sujet

des analyses médicales. Elle a été appelée par M. H. Martin à examiner la question de l'analyse des spécialités pharmaceutiques. A cette occasion, comme sur la question des marques, on assista à des discussions où les avis opposés s'affrontèrent sous une forme académique et infiniment courtoise, digne d'être donnée en exemple à certaines assemblées.

L'exposé que je viens de faire se passe de commentaire; il montre par sa longueur et sa diversité, combien l'activité de notre Société s'exerce dans les domaines les plus variés.

Par là, la Société de Pharmacie de Paris remplit la mission qu'elle s'est proposée de relever le niveau moral d'une profession que certaines pratiques tendent malheureusement à déformer chaque jour un peu plus. Je veux espérer fermement que nos efforts, joints à ceux de nos maîtres et de tous les praticiens consciencieux, pharmaciens, droguistes, fabricants, porteront leurs fruits, et feront que la Pharmacie française continuera à briller d'un bel éclat.

---

*Rapport sur les prix des thèses présentées à la Société de Pharmacie de Paris (section des sciences naturelles 1924-1925) par une Commission composée de MM. COUSIN, P. GUÉRIN, et R. WEITZ rapporteur.*

MESSIEURS,

La Commission que vous avez désignée n'a eu à examiner qu'un seul mémoire : c'est la thèse de Mlle Marie Braecke, intitulée : « L'aucubine dans des espèces de *Rhinanthus* et de *Melampyrum* et sa recherche dans quelques autres Scrofulariacées. »

Cet auteur a appliqué la méthode biochimique de Bourquelot à vingt-cinq espèces appartenant toutes à la famille des Scrofulariacées, mais les recherches les plus complètes ont trait au glucoside du *Rhinanthus Crista-Galli* et des mélampyres indigènes.

En observant l'action fermentaire de l'invertine et de l'émulsine, un glucoside déjà trouvé chez les *Aucuba*, les *Garrya* et les *Plantago*, l'aucubine, a pu être mis en évidence, puis extrait à l'état cristallisé, en partant des plantes entières de *Rhinanthus Crista-Galli*, de *Melampyrum arvense*, *M. nemorosum* et *M. cristatum*, ainsi que des graines des deux premières de ces plantes.

Mlle Braecke a reconnu que, selon les espèces et selon les organes considérés, les glucides de réserve sont tantôt de la mannite, tantôt de la mélampyrite (ou dulcite), parfois du saccharose, la proportion de ce dernier restant toujours relativement faible.

Elle a démontré que, dans le *Rhinanthus Crista-Galli*, le *Melampyrum arvense*, et le *Melampyrum pratense*, l'aucubine existe à toutes les époques de la vie de la plante, que ce glucoside devient plus abondant au moment de la floraison et qu'il s'accumule ensuite dans les graines; il paraît donc jouer un rôle important de substance hydrocarbonée de réserve.

Parmi les autres plantes examinées, qui toutes renferment dans des proportions très variables, un glucoside dédoublable par l'émulsine, celles des genres *Veronica*, *Euphrasia*, *Odontites*, *Bartsia* (Rhinanthoïdées) paraissent les plus riches en aucubine; les résultats sont encore assez nets pour certaines Antirrhinoïdées (*Paulownia*, *Collinsia*, *Freyllinia* et *Pentstemon*), tandis que quelques autres ne semblent pas contenir d'aucubine, mais sans doute un autre glucoside encore inconnu.

Comme vous le voyez, Messieurs, cet ouvrage constitue un travail de longue haleine, qui témoigne de très réelles qualités. En raison de l'importance, de la précision et de l'intérêt de ces recherches, votre commission vous propose de récompenser la thèse de Mlle Braecke par l'attribution de la médaille d'or dont vous disposez pour la section des sciences naturelles.

---

*Rapport sur l'attribution du prix Vigier, par une commission composée de MM. LEROUX, HUERRE et FLEURY, rapporteur.*

MESSIEURS,

Votre Commission a eu à examiner deux travaux, l'un de M. Gastard sur « *la préparation des sirops pharmaceutiques au moyen des extraits fluides pour sirops* », l'autre de M. Roy sur « *l'étude de la réaction des liquides injectables au moyen des nouvelles méthodes physico-chimiques* ».

Dans son travail, M. Gastard rappelle d'abord les discussions qu'avait déjà soulevées la question des extraits fluides pour sirops et expose avec impartialité les divers arguments qu'adversaires et partisans ont invoqués pour soutenir leur opinion.

Posant alors le problème sur le terrain exclusivement expérimental, il compare méthodiquement, en s'aidant des diverses réactions et dosages indiqués pour chaque sirop, les préparations obtenues par lui-même en suivant les indications du Codex et celles données par les extraits fluides provenant de quatre drogueries différentes. Il a soumis ainsi à un examen très soigneux 27 sirops inscrits dans notre pharmacopée. Les résultats montrent comme il fallait s'y attendre que le problème ne comporte pas une réponse unique. Certains sirops obtenus avec les extraits fluides se différencient très nettement dans tous les cas des sirops Codex. Tels sont tous les sirops balsamiques (tolu, térébenthine, bourgeons de pin). D'autres au contraire ne peuvent être différenciés : sirops de quinquina, d'écorce d'orange amère. Pour un certain nombre enfin le résultat diffère selon l'origine de l'extrait fluide employé.

Ce travail mené avec soin et méthode nous semble apporter une contribution importante à la question des extraits fluides pour sirops. Il montre en effet que dans certains cas ce procédé donne des produits pratiquement

impossibles à distinguer des sirops légaux mais que de plus il existe toute une série de sirops qui échappent encore à ce mode d'obtention.

Le travail de M. Roy est divisé en trois parties. La première constitue un exposé succinct mais très clair des méthodes employées pour la détermination de la concentration des ions hydrogène des solutions et une étude comparative des méthodes électrométrique et colorimétrique mettant en évidence les avantages et les inconvénients de chacune d'elles.

Dans la seconde, M. Roy étudie deux facteurs qui sont susceptibles de jouer un rôle assez considérable dans les variations de réaction des solutions : l'eau qui sert à dissoudre les substances médicamenteuses et le verre destiné à contenir cette solution. Il indique les conditions pour obtenir et conserver une eau pratiquement neutre et il étudie très soigneusement à l'aide de la méthode spectrographique la nature des substances cédées à l'eau par le verre dans diverses conditions ainsi que leur influence sur la réaction de cette eau.

La troisième partie est consacrée à l'influence de la stérilisation qui constitue la cause de variation la plus importante. L'auteur passe en revue un grand nombre de préparations : sérums thérapeutiques, sérums salins, solutés mercuriques, sérums sucrés, sérum gélatiné, solutés d'alcaloïdes, d'anesthésiques locaux, d'arsenicaux organiques, etc. Il étudie pour chaque cas, la réaction de la solution exprimée en pH et ses variations sous l'influence de la chaleur.

Des résultats particulièrement intéressants ont été obtenus avec les sérums sucrés et les solutés d'anesthésiques locaux qui tous s'acidifient plus ou moins à la stérilisation, parfois même d'une façon considérable.

Pour les sérums sucrés, cette acidification est due à une oxydation car elle ne se produit plus si l'on opère à l'abri de l'oxygène de l'air, par exemple dans une atmosphère d'azote, ou bien en introduisant dans la solution des traces d'un anti-oxygène comme l'hydroquinone. Dans le cas des solutés d'anesthésiques, l'acidification est pro-

voquée par la saponification de l'éther, comme le démontre la mise en évidence de l'acide benzoïque avec en plus, dans le cas de la cocaïne, de l'alcool méthylique. L'importance de cette altération ne réside pas d'ailleurs dans la faible modification de l'anesthésique qui est de l'ordre du centième, mais surtout dans la variation du pH, celle-ci ayant, comme on le sait, une grande influence sur le pouvoir anesthésique.

Comme vous le voyez, les deux travaux soumis à l'examen de votre Commission répondent également aux intentions du fondateur qui a entendu récompenser le meilleur travail paru dans l'année sur la pharmacie pratique.

Si M. Gastard apporte des réponses expérimentales précises à une question de pratique professionnelle, le travail de M. Roy constitue une heureuse application des méthodes physico-chimiques d'emploi fort délicat à un problème d'intérêt pharmaceutique incontestable.

Fort heureusement, votre Commission n'a pas été obligée de choisir puisque notre Société peut disposer cette année de deux prix, celui de l'année dernière n'ayant pas été décerné. Elle vous propose donc d'attribuer l'un à M. Roy et l'autre à M. Gastard.

---

*Rapport de la Commission chargée de la vérification des comptes de l'année 1925; par M. BAGROS, rapporteur.*

MESSIEURS,

La Commission chargée de vérifier les comptes de notre Société et composée de MM. Huerre, Laudat et Bagros, s'est trouvée en présence d'une comptabilité établie par un Trésorier méthodique et méticuleux, ce qui a rendu sa tâche particulièrement facile.

Suivant la demande exprimée par un précédent rapporteur, nous nous sommes attachés à présenter les comptes dans le même ordre qu'à la fin des années antérieures, pour en rendre plus facile l'examen.



Enfin, il est à remarquer que la colonne des dépenses s'est accrue d'une assez forte dépense extraordinaire : celle correspondant à l'impression des statuts et diplômes, qui atteint un peu plus d'un millier de francs.

Il est intéressant de mettre ces dépenses, par catégories, en regard de celles figurant au dernier projet de budget :

Du côté *Recettes* :

|                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------|-----------|
| Les quittances prévues pour 4.090 francs ont donné.....          | 4.345 »   |
| Les diplômes prévus pour 80 francs ont donné.....                | 160 »     |
| Les revenus des valeurs prévus pour 5.700 francs .....           | 5.885 09  |
| Les timbres prévus pour 32 francs.....                           | 39 75     |
| Soit un total prévu de 9.902 francs contre un total réel de..... | 10.429 84 |

Du côté *Dépenses* :

|                                                                                |          |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Les jetons prévus pour 1.460 francs ont été de.....                            | 1.396 »  |
| Les abonnements au <i>Journal</i> prévus pour 1.294 francs.....                | 1.366 10 |
| Les médailles et prix prévus pour 2.000 francs.....                            | 931 90   |
| Les appointements n'ont pas varié 303 francs contre.....                       | 303 »    |
| Les frais de dactylographie prévus pour 266 francs ont été de...               | 478 25   |
| La cotisation pour l'avancement des sciences, de 20 francs a été portée à..... | 21 »     |
| Les frais de banque prévus pour 105 francs ont été de.....                     | 99 32    |
| Les dépenses de timbres et divers prévues pour 100 francs ont été de.....      | 113 75   |
| et, en plus, pour frais de convocations.....                                   | 93 75    |

Nos *prévisions* pour la nouvelle année peuvent se résumer de la façon suivante :

A. *Recettes.*

|                 |           |
|-----------------|-----------|
| Quittances..... | 4.345 »   |
| Diplômes.....   | 160 »     |
| Valeurs.....    | 5.885 09  |
| Timbres.....    | 39 75     |
| Total.....      | 10.429 84 |

B. *Dépenses.*

|                                             |         |
|---------------------------------------------|---------|
| Jetons.....                                 | 1.396 » |
| Abonnements au <i>Journal</i> .....         | 1.400 » |
| Frais de médailles et prix.....             | 1.300 » |
| Appointements.....                          | 350 »   |
| Frais de dactylographie.....                | 450 »   |
| Cotisation à l'avancement des sciences..... | 21 »    |
| Frais de banque.....                        | 100 »   |
| Divers et timbres.....                      | 200 »   |
| Total.....                                  | 5.217 » |

Soit un excédent présumé de 5.212 fr. 84.

La situation de la Société paraît donc nettement favorable puisque son solde disponible se trouve sensiblement accru par rapport à celui de l'exercice précédent.

Il n'en serait sans doute pas de même si nous examinions la valeur actuelle du capital représenté par nos valeurs en portefeuille à la date du 31 décembre, mais nous sommes en droit d'espérer que la situation présente ne saurait se prolonger et l'avenir peut être envisagé favorablement aussi longtemps que nous n'aurons pas à négocier nos valeurs.

Il a semblé à la Commission qu'il conviendrait de revenir sur les suggestions envisagées par le rapporteur du dernier exercice, et de songer à encourager les étudiants à présenter leurs travaux aux suffrages de la Société en rendant les récompenses plus intéressantes pour eux.

En cette période où les frais d'études viennent de subir de même que les frais de vie pure et simple, une augmentation très sensible, la Commission vous demande s'il n'y aurait pas lieu d'élever la valeur des récompenses attribuées par la Société, la nécessité d'augmenter nos réserves ne se faisant pas sentir pour l'instant.

Il nous reste en terminant, à vous demander d'unir vos félicitations à celles de la Commission à l'adresse de votre Trésorier pour le labeur qu'il a fourni en établissant une comptabilité particulièrement claire et soignée, et en opérant une gestion aussi favorable.

Nous vous demandons enfin de vouloir bien approuver les comptes qui viennent de vous être présentés.

---

*Allocution de M. DUFAU Président.*

MES CHERS COLLÈGUES,

En prenant possession de la haute fonction que vous avez bien voulu me confier, je tiens avant tout à remercier, en votre nom comme au nôtre, M. le Professeur-

agréé Hérissé. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour les paroles gracieuses avec lesquelles il a bien voulu nous transmettre ses pouvoirs et aussi pour la grande autorité comme de la parfaite amabilité avec lesquelles il a exercé une présidence rendue particulièrement longue par la cruelle maladie de notre regretté président M. le Professeur Richaud.

Messieurs, il n'est certainement pas, pour un pharmacien praticien, de distinction plus élevée, au point de vue professionnel, que celle d'être appelé, à présider les débats d'une Société comme la vôtre; société où se rencontrent en une même et brillante compagnie, à côté de très distingués pharmaciens et leurs savants collègues des hôpitaux, les représentants de la grande industrie pharmaceutique et leurs distingués conseils scientifiques, des savants professeurs du Val de Grâce, le plus grand nombre des éminents professeurs de notre Faculté et jusqu'à son très dévoué Doyen.

Celui qui en est l'objet aujourd'hui ne peut manquer, vous le pensez bien, de considérer cette brillante distinction comme le couronnement de sa déjà longue carrière professionnelle.

C'est dans cet esprit, mes chers collègues, et avec une émotion que j'aurai bien de la peine à vous dissimuler, que je vous prie d'agréer l'expression de toute ma reconnaissance pour le très grand honneur que vous avez bien voulu m'attribuer.

#### MESSIEURS,

Depuis le 3 août 1803 notre Société est devenue l'héritière directe des traditions qui lui ont été successivement léguées, dès 1484, par la *Corporation des Maîtres Apothicaires de Paris*, devenu en 1777 le *Collège de Pharmacie*, puis, en 1795, après la grande tourmente révolutionnaire, la *Société libre des Pharmaciens de Paris*.

Ces traditions lointaines, qui se sont merveilleusement conservées dans la suite des temps, se trouvent clairement rappelées dans nos statuts actuels dont les

termes définissent ainsi le but de notre association :

*Travailler au perfectionnement de l'art pharmaceutique ainsi qu'aux progrès des sciences qui s'y rapportent.*

*Encourager les recherches scientifiques, se rapportant à la Pharmacie, par l'attribution de prix aux meilleurs travaux de cet ordre.*

*Resserrer enfin les liens de la confraternité entre les Pharmaciens de France et de l'Etranger qui s'intéressent comme vous-mêmes, au progrès constant des Sciences pharmacologiques.*

Ce magnifique programme, posé dès l'origine et fidèlement suivi depuis, verra certainement son exécution se poursuivre longtemps encore si l'on en juge non seulement par le dévouement inlassable des secrétaires généraux que vous avez successivement attachés au développement de notre Société, mais encore par l'empressement que vous apportez tous à présenter, au cours de nos séances, le fruit de vos travaux personnels comme aussi par le nombre important des candidats marquant leur impatience de prendre place dans vos rangs.

Leur empressement, qu'il nous est particulièrement agréable de constater, s'explique aisément ; nous devons l'attribuer non seulement au grand intérêt des questions agitées dans cette enceinte et à la grande notoriété qui s'attache au titre de *Membre de la Société de Pharmacie de Paris*, mais aussi à la forme académique que, par définition, vous vous plaisez à donner à vos délibérations, comme à l'amabilité particulière et la si parfaite courtoisie qui font le charme de nos réunions mensuelles.

Mais à côté des satisfactions de l'esprit et de l'agrément de telles relations confraternelles, des réalités plus terre à terre sont venues de tout temps s'imposer à l'attention des pharmaciens.

Dès 1819, la nécessité d'entreprendre une vigoureuse action défensive, pour la protection des droits de la profession, était reconnue comme indispensable et d'excellents esprits avaient tenté de faire accepter par la Société de Pharmacie un élargissement dans ce sens de son programme d'action.

*« Des lois répressives existent, s'écriait un de ceux qui essayaient, dès cette lointaine époque de réveiller l'apathie professionnelle, des lois existent; mais comme nous négligeons de les faire mettre en vigueur, c'est absolument comme si elles n'existaient pas. »*

*« L'herboriste, qui ne devrait vendre que des substances indigènes: débite sous le manteau les drogues des quatre (?) parties du monde... »*

*« Il n'est pas même jusqu'aux droguistes, eux qui fondent sur nous l'espérance de leur fortune, qui, dans un commerce dont le courant d'affaires s'élève à plusieurs centaines de mille francs (nous sommes en 1819) ne s'abaissent jusqu'à vendre au détail et à vil prix, des médicaments composés. »*

De son côté, le charlatanisme professionnel, qui sévissait déjà en cette lointaine époque, était, dans le même document stigmatisé en ces termes :

*« Le charlatanisme est fils de l'ignorance. L'homme instruit attend de sa conduite et du temps l'estime de ses concitoyens ; le charlatan, obligé d'y renoncer, court après la fortune ; il y parvient quelquefois, à la honte du siècle, mais à quel prix ?*

*« Il est des moyens de s'enrichir qui forcent à demeurer pauvre. »*

Examinant enfin les causes secondaires, qui d'après cet auteur préparaient la ruine de la pharmacie. *« Il en est une, dit-il, d'une grande importance; je veux parler de l'arbitraire de nos prix qui ne sont jamais les mêmes chez deux d'entre nous, ce qui nous vaut, de la part du public, une double déconsidération. »*

Et c'est ainsi que dès 1819, se trouve posée la question d'un tarif professionnel unique, question toujours pendante, comme toutes les autres d'ailleurs tant il est vrai que, même en matière professionnelle, l'histoire n'est qu'un éternel recommencement.

Et ce dévoué confrère que je m'excuse de citer si longuement malgré son éloignement dans le temps, termine son appel en ces termes.

*« De quelle estime et de quelle considération les phar-*

*maciens, si tous étaient dignes de ce nom, ne seraient-ils pas investis ? Combien d'années ne faudra-t-il pas encore à l'ignorance avide et maladroite pour la faire descendre totalement dans l'opinion publique. Mais elle y parviendra, à moins qu'une ligne généreuse ne vienne à son secours et ne la fasse briller d'un nouvel éclat.»*

La Société de Pharmacie de Paris, malgré les termes pressants de cette requête, ayant décidé de ne rien modifier au statut découlant de sa longue histoire, c'est alors que le 27 décembre 1819 fut créée, à côté d'elle la Société des Pharmaciens de la Seine. Alors que la *Société de Pharmacie de Paris* restait une *institution purement scientifique* » la *Société des Pharmaciens de Paris* était basée sur un intérêt administratif et commercial ; » pendant que la première faisait valoir l'utilité de l'art et en relevait la gloire, la seconde défendait les droits de la profession et militait pour ses intérêts. »

Cette création, il importe de le remarquer, ne fut réalisée que grâce au concours d'un grand nombre de membres de la Société de Pharmacie. Les noms de Derosne, Cadet de Cassicourt, Albespeyre, Martin, Faure, Boudet, Bérat, Blaya, Boullay, Charlard, Labarraque, Guibourt, Pelletier, Robiquet, Fayard, Vallet, Planche, Blaud, Marcotte, Duroziez, et d'autres encore, en donnent la preuve certaine.

Cinq ans plus tard la nouvelle société fusionnait avec la Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine qui venait de se constituer et lui donnait tout son avoir.

Enfin, en 1884, dans le but d'acquérir une personnalité civile indiscutable, la vieille Société de Prévoyance prenait la forme syndicale que vous connaissez tous aujourd'hui sous le nom de Chambre syndicale des Pharmaciens de la Seine.

Cette société, dont on s'apprête à fêter bientôt le centenaire, a donc avec la nôtre des liens de parenté indiscutables.

Ces liens se manifestent non seulement par les faits historiques que j'ai peut-être un peu trop longuement rappelés devant vous, mais aussi par une sympathie cons-

tante et réciproque dictée par leur commune intention de « *maintenir l'exercice de la pharmacie dans les voies utiles au bien public et conforme à la dignité professionnelle.* »

Si l'on met en regard les listes de leurs anciens présidents ou on est surpris de voir combien les mêmes noms s'y retrouvent.

Aujourd'hui, les membres les plus actifs du Comité disciplinaire de la Chambre Syndicale des Pharmaciens de la Seine, se retrouvent dans vos rangs ; enfin plusieurs d'entre vous on fait aux pharmaciens, exerçant directement auprès du public, l'honneur de se faire inscrire comme membres de leur Chambre syndicale ; je suis autorisé à les remercier aujourd'hui en leur nom de cette preuve de sympathie confraternelle comme des encouragements qu'elle leur apporte.

« *L'Union fait la force, rappelaient au cours de ces événements Pelletier et Boudet ; l'Association entre les membres d'une même profession peut seule assurer l'exercice de ses droits, la défense de ses intérêts, le maintien de sa dignité, le progrès dans les institutions qui la régissent.* »

Voyons rapidement comment ces conseils de *s'unir pour être forts* ont été suivis dans la suite et quels ont été les résultats obtenus.

Un premier projet de groupement, autour de la Société de Pharmacie de Paris, de toutes les sociétés analogues, existant dans les départements, ne réussit pas à prendre corps et l'Union scientifique des Pharmaciens de France ne put prendre naissance.

Mais de son côté, la Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine réussissait à s'unir au plus grand nombre des Sociétés professionnelles départementales, pour former la grande Association Générale des Syndicats Pharmaceutiques de France à laquelle la Chambre syndicale des Pharmaciens de la Seine est toujours restée fidèle.

Autour d'elles nous voyons d'abord deux groupements représentant des intérêts considérables : la Chambre syn-

dicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques et le Syndicat Général de la droguerie française et puis une multitude de petites sociétés locales, toutes animées certes d'un désir de concourir à l'amélioration constante des conditions de l'exercice professionnel de leurs membres.

Un aussi grand nombre de groupements divers, travaillant en ordre dispersé, peut-il donner au corps pharmaceutique la grande force corporative qui lui est indispensable pour obtenir les réformes les plus élémentaires énoncées dans ses revendications générales?

Est-ce bien là l'union rêvée par nos lointains prédécesseurs? Quels résultats pouvions-nous espérer dans un tel état de... désunion organisée?

Messieurs, les faits sont là pour nous répondre.

Depuis 1819 les revendications des pharmaciens praticiens sont exactement demeurées les mêmes.

Restés sous l'autorité vacillante de la Déclaration Royale de 1777 et de la Loi de Germinal An XI, nous voyons peu à peu les débris de ce trop ancien statut s'effriter lentement mais sûrement, devant les audaces croissantes des irréguliers de la profession.

Le charlatanisme, est plus triomphant que jamais et il est aujourd'hui parfaitement possible, avec un seul diplôme, d'exercer la pharmacie dans plusieurs départements à la fois.

Il n'est pas jusqu'à la loi sur les substances vénéneuses qui, quoique datant seulement de 1916, et alors qu'elle n'a pas encore obtenu tous les règlements prévus dans ses articles qui, sauf peut-être en ce qui concerne les *stupéfiants*, ne sombre peu à peu dans l'indifférence générale.

Il est bien toujours question, il est vrai, de remanier les décrets relatifs aux remèdes secrets et de soumettre au parlement quelques propositions de modification à certains articles de la loi de Germinal, mais nous savons, par des expériences antérieures combien le fâcheux état de division dont le corps pharmaceutique donne le spectacle, est peu fait pour retenir longtemps l'attention des pouvoirs publics sur nos intérêts les plus légitimes.

Chacun sent bien aujourd'hui qu'il faut absolument trouver un complément aux organisations actuelles et la nécessité d'une concentration des efforts dispersés s'impose peu à peu à l'attention de tous.

Les études sur la constitution d'un ordre des pharmaciens que notre collègue M. Cordier a poussé à un si brillant état d'actualité, répondent à des préoccupations de cet ordre.

La tentative de notre collègue M. le Pr Perrot qui méritait certainement d'être mieux comprise dans ses intentions profondes par tous les intéressés, aurait pu nous conduire à rassembler dans des entrevues régulières tous ceux qui représentent aujourd'hui nos différentes catégories professionnelles, à confronter leurs thèses particulières et peut-être à les unifier en vue d'une action commune ou simultanée.

La Société des Amis de la Faculté de Pharmacie de Paris qui vient de se constituer, sous la haute autorité de son très dévoué Doyen et qui dès maintenant nous apparaît comme une force professionnelle importante, pourra-t-elle, dans sa forme actuelle, entreprendre une tâche aussi nécessaire?

La composition de son conseil d'administration qui rassemble tous les éléments de notre vie professionnelle pourra peut-être, sinon lui en donner les moyens, tout au moins lui permettre de préparer le terrain pour une autre organisation de défense collective.

A ce point de vue, Messieurs, les médecins viennent de nous donner un exemple sur lequel je crois utile d'attirer toute votre attention.

Préoccupés comme nous-mêmes d'une meilleure organisation de leurs forces corporatives, dans un moment où l'évolution sociale rapide à laquelle nous assistons, menace l'exercice de leur profession plus encore que la nôtre, les médecins viennent de former *entre toutes les associations qui consacrent la totalité ou une partie de leur activité à l'étude des questions professionnelles médicales*, la Fédération corporative des Médecins de la Région parisienne.

Et cette fédération comprend, *on ne saurait trop le souligner*, non seulement les représentants de tous les syndicats médicaux, mais encore des représentants qualifiés de la Faculté de Médecine, de l'Académie de Médecine, ceux de l'Association corporative des médecins, chirurgiens, accoucheurs et spécialistes des Hôpitaux et même ceux des Associations d'étudiants en médecine de la région parisienne.

Je crois parfaitement inutile d'insister sur la grande force morale qu'une aussi vaste fédération peut mettre au service de la profession médicale ni sur la puissance d'action avec laquelle cette profession, dont les pharmaciens ont souvent suivi les initiatives, va pouvoir entreprendre l'exécution des mesures reconnues indispensables à la protection des intérêts collectifs de ses membres.

L'importance d'un tel mouvement ne saurait vous échapper et peut-être penserez-vous avec moi qu'une organisation analogue serait fort désirable pour la défense de nos intérêts corporatifs généraux.

Messieurs, je m'excuse de m'être ainsi laissé entraîner sur un sujet en apparence aussi éloigné de vos travaux habituels, et peut-être, en prenant possession de mes fonctions, ai-je commencé par abuser par trop longuement de votre bienveillance; il m'a semblé cependant que rien de ce qui intéresse la pharmacie ne pouvait vous être indifférent et même j'ai pensé que notre Société resterait fidèle à son long passé de dévouement pour notre commune profession, non seulement en ne demeurant pas étrangère à de tels efforts de meilleure organisation professionnelle mais aussi en marquant sa place dans un des organismes où un effort si utile pouvait être tenté.

C'est pourquoi nous vous demanderons, au cours de nos prochaines séances, de vous prononcer sur la nécessité pour notre Société de prendre sa place naturelle parmi *les amis de notre Faculté*.

Pour le moment, il s'agit pour nous de rester attachés au programme qui est la base de notre institution et d'en continuer l'exécution avec l'actif concours de nos Membres

résidants, de nos Associés libres et de nos Correspondants nationaux et étrangers.

Dans ce programme, les travaux préparatoires à l'amélioration constante de notre pharmacopée nationale tiennent une grande part; permettez-moi donc de faire un nouvel appel à l'activité de vos commissions et d'espérer que cette année le nombre des questions traitées ne sera pas inférieur à celui de vos précédents travaux.

Enfin, Messieurs, votre Bureau a été saisi tout dernièrement d'une proposition extrêmement intéressante et qui consiste à demander aux plus actifs d'entre vous, une collaboration particulière sous forme de Conférences, sur les sujets qui vous sont les plus familiers.

Ces conférences qui pourraient avoir lieu une ou deux fois par an augmenteraient d'une manière fort utile les moyens d'action de notre Société; il n'est pas douteux qu'elles auraient le plus grand succès auprès de tous ceux de nos confrères qui reconnaissent vos efforts et l'importance de vos travaux en vue du perfectionnement incessant de notre art comme du progrès des sciences qui s'y rapportent.

Mes chers collègues, j'ai terminé et puisque nous sommes encore dans la période des vœux, permettez-moi de vous dire, au nom de votre bureau tout entier, ceux que nous formons pour le succès de vos travaux personnels et, dans une forme encore plus intime, pour vos santés respectives et celles de vos familles.

---

---

## PRIX DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE

---

### I. — PRIX DE LA SOCIÉTÉ (*Extrait du règlement*).

*Prix des Thèses.* — La Société décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par deux médailles d'or et deux d'argent attribuées : 1<sup>o</sup> une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences chimiques ; 2<sup>o</sup> une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles.

Dans aucun cas, ce nombre de médailles ne sera dépassé ; il pourra être moindre, ou les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent, si la Société juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante.

*Nota.* — Tout candidat au prix des thèses doit faire parvenir à la Société, avant la séance d'octobre (premier mercredi), dix exemplaires de son travail. Il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

### II. — PRIX DE FONDATION.

*Prix Dubail.* — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit, ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1927.

*Prix Charles-Leroy.* — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années, ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisa-

tion des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1926.

*Prix Landrin.* — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc. » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1926.

*Prix Pierre-Vigier.* — Prix annuel de 500 francs, créé par M<sup>me</sup> veuve Pierre Vigier. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1926.

*Nota.* — Les candidats au prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux à la Société avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

